

Chassez le naturel, il revient au galop !

Chassez le naturel, il revient au galop !

Après avoir entériné le guide de bonnes pratiques à destination des entreprises et salariés du Transport de fonds et valeurs, quelle ne fut pas la surprise des organisations syndicales d'entendre la partie patronale réclamer le relèvement exceptionnel du plafond de 30 000 euros à 80 000 euros en véhicule léger !

Comme d'habitude, elle explique et promet que c'est pour le bien de la profession, que c'est juste pour le temps de l'épidémie, et qu'après on n'en parlera plus.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, les promesses n'engagent que ceux qui y croient ! Et elles ont opposé un non catégorique à cette demande.

Dans le même temps, le Ministère de l'Intérieur a rendu lui aussi une fin de non-recevoir à cette requête.

Au lieu de tenter de faire modifier sournoisement les règles sécuritaires en vigueur, les organisations syndicales invitent la partie patronale à ouvrir immédiatement des négociations sur un premier sujet d'actualité :

- **la possibilité du versement d'un complément en chômage partiel afin que les salariés perçoivent 100% de leur salaire.**



Les travailleurs du front que sont tous les salariés du secteur transport de fonds et valeurs mériteraient bien un geste de leurs employeurs et un peu de reconnaissance ! Notre profession n'est-elle pas considérée comme essentielle à la vie de la nation... Mais ceci est une autre histoire !

QUIROGA P.
CFDT
06 45 65 69 76

GONTIER J.
FO
06 73 66 10 20

BRULAT R.
CGT
06 23 90 14 54

RIQUET G.
CFTC
06 15 29 03 18

LE ROY KERDERIEN C.
CFE-CGC
06 61 58 23 72